

FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. EMPLOI : 048-2020/DCS Exploitation

Poste de catégorie	B	Remplacement	X	Modification	X	Création	
--------------------	----------	--------------	----------	--------------	----------	----------	--

Nous recherchons pour :

L'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
DIRECTION DU CONTROLE DU SPECTRE
78 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94700 MAISONS-ALFORT
Métro 8 : Maisons-Alfort stade ou Ecole vétérinaire
RER D : Station Maisons-Alfort/Alfortville

Un(e) Responsable du Département *Exploitation*
(Poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie B
ou aux agents contractuels de niveau équivalent recrutés en CDI)*

CONTEXTE

Créée par la loi de réglementation des télécommunications (n°96-659 du 26 juillet 1996), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a pour mission d'assurer la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation, y compris privative, du domaine public des fréquences radioélectriques (article L43 du code des postes et des communications électroniques - CPCE). Les articles R20-44-10 et suivants du CPCE en fixent plus précisément les missions et régissent son fonctionnement. Elle est organisée en six directions et est présente sur 15 sites, en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.anfr.fr.

CONTENU DE L'EMPLOI

Description du service. Au sein de l'ANFR, la direction du contrôle du spectre (DCS) est chargée, notamment, d'organiser et de coordonner le contrôle de l'utilisation des fréquences, sans préjudice des compétences de contrôle spécifique exercé par les administrations et autorités affectataires (CSA, ministères et Agences de l'Etat utilisateurs du spectre). Ce contrôle a en particulier pour objet, de s'assurer que les stations radioélectriques implantées sur le territoire national fonctionnent conformément à la réglementation et aux déclarations déposées auprès de l'ANFR. La DCS instruit les cas de brouillage dont elle est saisie par les administrations et autorités affectataires ou par des tiers et les perturbations télévisuelles dont elle est saisie par la direction des conventions avec les affectataires (DCA). Elle se voit également confier la réalisation de prestations d'expertises et de contrôle par certaines administrations ou autorités affectataires. Elle assure tout particulièrement dans ce cadre le contrôle périodique des équipements radio à bord des navires et l'organisation de sessions d'examen pour l'obtention du CRR ou du certificat d'opérateur de station des services d'amateur.

La DCS assure la tutelle des six services régionaux, du centre de contrôle international et des antennes de la Réunion et d'Antilles/Guyane.

Missions du poste. Le/la chef(fe) du département *Exploitation* est un(e) collaborateur(rice) direct(e) du Directeur du contrôle du spectre. Il/elle a la charge de la définition des actions de planification, coordination, gestion et suivi des campagnes de contrôles des installations radioélectriques, d'inspections de sites radioélectriques ainsi que les contrôles des équipements radio à bord des navires et de certains travaux d'expertises techniques confiées à l'Agence. Pour mener à bien ses missions, il/elle s'appuie sur l'agent de son département chargé des activités

d'exploitation et de coordination ainsi que sur le secrétariat de l'état-major de la DCS, notamment pour la gestion des courriers et l'actualisation de la rubrique DCS du site intranet de l'Agence.

En fonction des objectifs et des priorités qui lui sont fixé, le/la titulaire du poste :

- coordonne l'activité de contrôle des services régionaux, des antennes ultramarines et du centre de contrôle international ;
- suit les déploiements des nouvelles technologies (notamment la 5G) et les projets innovants dans le cadre des activités de contrôle qu'il coordonne ;
- organise et anime des groupes de travail chargés de l'harmonisation des procédures de contrôles ;
- organise les campagnes de mesure en métropole et outre-mer, les mesures prévues au titre des conventions, les expertises de sites radioélectriques ;
- prend en compte les évolutions de la réglementation et recueille les souhaits des utilisateurs sur les évolutions et les adaptations des applications informatiques (notamment FCS, Radiomaritime, Amateur) mises à disposition des services de contrôle ;
- fait le lien avec différents services de l'Agence et en particulier avec son service juridique pour le traitement de réclamations voire de contentieux liés à l'application des taxes de non-conformité établies dans le cadre des contrôles ;
- assure la consolidation et le suivi de l'ensemble des activités de la DCS.

Le/la Chef(fe) du département *Exploitation* assure aussi la fonction de directeur(rice) d'application des projets FCS et AMATEUR. Il/elle est également directeur(rice) d'application des projets RADIOMARITIME et CRR pour la partie relevant de la DCS. Ces fonctions impliquent l'animation des groupes de travail correspondants ainsi qu'une relation suivie avec :

- tous les utilisateurs de ces applications,
- les chefs de projets du service informatique,
- les sociétés prestataires.

Enfin, il est le/la référent(e) pour la DCS des évolutions du système d'information.

PROFIL DU (DE LA) CANDIDATE(E)

- Agent fonctionnaire de catégorie B ou agent contractuel de niveau équivalent, de formation technique bac +2 ;
- Excellent relationnel pour participer à l'animation et au pilotage des groupes de travail, esprit d'équipe, rigueur, dynamisme et sens des responsabilités ;
- Bonnes connaissances des radiocommunications et de la réglementation associée ;
- Aptitude confirmée à la rédaction de notes, bilans, rapports et comptes rendus ;
- Bonne maîtrise de l'utilisation d'outils bureautiques et expérience dans la gestion de projets informatiques ;
- Connaissance de la langue anglaise souhaitée notamment de l'anglais technique propre aux radiocommunications.

Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation exclusivement à l'adresse suivante : rh-candidatures@anfr.fr

Seuls les dossiers de candidature complets et transmis à l'adresse indiquée ci-dessus seront examinés.

La procédure appliquée à l'ANFR est consultable sur le site : <https://www.anfr.fr/l-anfr/recrutement>

Pour tout renseignement :

Mme Catherine Gabay Directrice Adjointe du Contrôle du Spectre ☎ : 01 49 58 31 28
Mme Catherine Beaumont Cheffe du service des ressources humaines ☎ : 01 45 18 72 06

Date de disponibilité du poste : **1^{er} décembre 2020**

Date de diffusion de l'emploi : **04/11/2020**

Date limite de réception des candidatures : **27/11/2020**

*Recrutement fondé sur la base des articles 4 et 6-bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984